



Plan d'action « Restaurer et valoriser la nature en ville »

Synthèse de la conférence de restitution des ateliers du 5 février 2010

Près de 300 personnes ont participé, vendredi 5 février, à l'Espace Pierre Cardin, à Paris, à la conférence nationale de restitution des ateliers du programme « Restaurer et valoriser la nature en ville ». Initié par le secrétariat d'État à l'Écologie, ce programme se situe dans la continuité du Grenelle de l'Environnement. Il a pour objectif d'élaborer « un programme qui permettra aux villes de mieux profiter des bienfaits de la biodiversité urbaine », dans le cadre du plan d'action général élaboré par le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer et concernant les « villes durables », annoncé à l'automne 2008 et qui a donné lieu à une conférence de lancement le 29 juin 2009.

> JEAN-MARC MICHEL : DANS L'ESPRIT DE L'ANNÉE DE LA BIODIVERSITÉ

Jean-Marc Michel, directeur de la DGALN, a introduit les débats en souhaitant aux participants une bonne année de la biodiversité. « Sur les sujets de la nature en ville, nous sommes très attendus », a-t-il indiqué, précisant que ce sujet est venu enrichir les débats sur la ville durable dans le cadre des récents Entretiens du Certu, « comme si on avait trouvé une nouvelle clé pour ouvrir les portes de la complexité de la ville de demain » et qu'au-delà du seul sujet environnemental apparaissait un sujet de société. Écrire une nouvelle page du plan d'action pour la ville durable qui n'oublie pas le vivant, tisser des liens non seulement entre environnement et besoins sociaux, mais aussi entre environnement et économie, comme si une ville « verte » était plus attractive pour des entrepreneurs qu'une « ville de pur béton ». « Si l'on peut retisser des liens entre homme, société, entreprise et nature, nous n'aurons pas perdu notre temps », a estimé Jean-Marc Michel, rappelant que la commande du Grenelle de l'environnement était « de ne pas laisser la nature uniquement dans les espaces protégés mais de réintroduire la cohérence biologique jusqu'au cœur des villes ». Plus de 200 personnes ont participé au débat, établissant environ 200 propositions, a-t-il en outre été précisé.

> NATHALIE BLANC : SYNTHÈSE GÉNÉRALE DES ATELIERS

Nathalie Blanc, chercheur au CNRS et co-présidente de l'atelier « Formes de ville, échelles de territoire, trame verte et bleue », a présenté la synthèse des travaux de ces ateliers réalisée par l'ensemble de leurs présidents. « Notre idée de base a été de ne plus penser nature et ville séparément car il s'agit de deux dimensions de l'urbain, mais de penser la ville avec la nature et la nature avec la ville », a-t-elle expliqué. Il s'agissait ainsi de restituer toute son ampleur naturelle à la ville et de renouer des liens entre l'espace urbain et l'espace naturel, de penser la ville non pas « à l'abri de la nature » mais comme un système ouvert, fait de relations, d'interdépendances, d'interactions. Il s'agit donc de repenser le dessin de l'urbanisme à partir d'une analyse de la géomorphologie, de la géographie du site et d'une réflexion sur le bassin versant dans son ensemble, « car l'eau est le support de tout système vivant ». « Quand on parle d'aménagement, on pense trop souvent en termes d'urbanisation, c'est-à-dire de construction », a souligné Nathalie Blanc. Sont exclus de cette réflexion les espaces non construits qui ne sont pas porteurs de valeur immobilière. Or il faut construire une urbanité qui, loin de fragiliser durablement la nature, la porte et la nourrisse et il faut raisonner en cycles courts. « Une ville qui s'enrichit des phénomènes naturels et des milieux vivants aborde l'espace en termes de services écosystémiques ». Les espaces « verts » non bâtis n'apportent pas à la ville que de la verdure mais toutes sortes de services. Penser la ville à partir de ses services, c'est aussi développer dans tous les espaces verts « un tiers sauvage » et encourager les filières de proximité. « Cela oblige à revoir le code des marchés publics en y introduisant cette dimension, afin d'inciter tous les bailleurs à introduire cette clause d'encouragement des filières de proximité dans leurs marchés », a remarqué Nathalie Blanc.

Une telle vision n'est pas seulement écologique, elle est éminemment politique. Or cette demande de nature en ville a émané d'une demande sociale, par exemple pour faire du jardinage, ce qui implique une réflexion nouvelle sur la gestion du foncier. « Comment répondre à cette demande sociale et l'inclure dans nos réflexions ? Comment faire place à ces mobilisations citoyennes multiformes, à la fois individuelles et collectives, et leur donner un vrai droit de parole et de coproduction des espaces urbains ? », a questionné en conclusion Nathalie Blanc qui a souligné le rôle prépondérant des associations dans ce domaine.

Les ateliers ont permis de développer des pistes de réflexion concernant la participation publique, par exemple aux schémas régionaux de cohérence écologique. Une idée-phare a été de constituer des comités locaux de la nature, à l'instar des comités locaux de l'eau qui sont très fonctionnels au niveau des bassins versants. « Peut-être ces comités locaux de l'eau devraient-ils évoluer afin d'inclure la nature », renouant ainsi avec la logique de la trame verte et bleue et valorisant l'eau comme support des systèmes vivants, a suggéré Nathalie Blanc. Une autre piste a concerné la mutualisation des espaces communaux pour élaborer par exemple des jardins partagés. Cela nécessite une meilleure gouvernance, car « la nature ne connaît pas de frontières » et aucune administration ne peut lui en imposer. Pour parvenir à une cohérence écologique, il faut donc penser la relation des échelles entre elles et donc des administrations entre elles.

Parvenir à une meilleure gouvernance et à une meilleure cohérence de la ville avec son environnement implique de réfléchir à la cohérence des espaces urbains avec les espaces agricoles environnants. Si les filières courtes se développent si difficilement, c'est en raison de la forte pression immobilière qui pèse sur les espaces périurbains. Il est temps de reconnaître la cohérence écologique et économique d'un territoire, de prévoir des espaces de « redistribution écologique ». Il est également essentiel de garantir plus de solidarité : « il ne s'agit pas d'améliorer certains espaces urbains aux dépens d'autres mais d'organiser des solidarités écologiques ». Les ateliers ont évoqué les possibilités de transferts de COS qui pourraient permettre un équilibre entre espaces bâtis et non bâtis sur plusieurs communes, et ainsi d'organiser ainsi une « solidarité écologique » entre les territoires, ce qui suppose des politiques foncières ambitieuses.

« Ce projet très riche ne s'accomplira pas vraiment s'il n'est pas partagé » selon Nathalie Blanc. D'où l'idée d'une participation citoyenne et la nécessité pour les collectivités locales d'intégrer ces réflexions dans leurs principes d'aménagement. « Il s'agit de développer des cultures de la nature, que ce ne soit pas seulement le fait de quelques citoyens mais que, dans nos *habitus*, nous puissions développer un autre regard sur la nature, d'autres réflexes à l'égard de la nature ».

« Un bouillonnement citoyen, une coproduction urbaine, à la fois engagée et non pas dogmatique, ouverte, interactive, c'est-à-dire un projet réellement partagé » : c'est par cette phrase conclusive de la déclaration commune des présidents d'ateliers que s'est ouverte la première table ronde consacrée à la présentation des travaux des ateliers.

> 1È TABLE RONDE AVEC LES PRÉSIDENTS DES ATELIERS THÉMATIQUES

. *Atelier 1 : Fonctions écologiques de la nature en ville et qualité de vie*

Robert Barbault, chercheur au Muséum national d'histoire naturelle et président de l'atelier, a estimé illogique de penser la ville comme un écosystème replié sur lui-même, « car on vit en ville mais tout ce que l'on mange vient de l'extérieur ». La ville est au cœur de la nature et, à notre époque mondialisée, au cœur de la planète. Penser la ville comme cœur, comme dispositif central, c'est y réintroduire les humains. C'est revitaliser la ville et la nature, promouvoir le lien social, la solidarité, partager les connaissances. Chacun peut apporter sa contribution, à condition de s'affranchir du principal frein de nos sociétés modernes : le temps. Robert Barbault a aussi évoqué les indicateurs à développer pour déterminer la disponibilité en espaces verts des différentes régions et l'égalité d'accès des populations à ces espaces.

. *Atelier 2 : Eau, nature et ville*

Professeur à l'INSA de Lyon et président de l'atelier « Eau, nature et ville », **Bernard Chocat** a souligné la complexité de l'eau, élément naturel à la fois source de vie et menace. « On peut s'accommoder de l'eau mais en aucun cas la domestiquer car elle reprend toujours son côté sauvage », a-t-il remarqué. L'eau peut être « inondante » et sale, on peut s'y noyer, elle peut être porteuse de maladies, d'une biodiversité dont on

se passerait bien, mais l'eau a sa place en ville. « On a besoin de l'eau pour vivre, donc on a besoin d'eau en ville », et il faut accepter ses mauvais côtés. Si on ne laisse pas sa place à l'eau, elle la reprendra. La seule solution est alors de développer une culture de l'eau qui soit aussi une culture du risque, que l'aspect ressource puisse être confronté avec l'aspect menace. « C'est la ville qui doit s'adapter à l'eau et non l'inverse ». Ainsi, les corridors aquatiques doivent-ils être protégés de l'urbanisation, car ce sont des zones vulnérables. Ils doivent être protégés parce qu'ils ont une valeur écologique, paysagère, d'usage urbain. L'eau est également support du vivant, elle permet à la végétation de pousser et à l'homme d'exister. L'homme ne peut pas vivre sans l'eau qui doit être partagée en ville, au niveau des usages techniques, sociaux mais aussi des fonctions purement écologiques.

Mais l'urgence absolue, c'est de « resolidariser » tous les statuts de l'eau au niveau des territoires. En effet, à toutes les fonctions de l'eau sont associés des dispositifs (technique, administratif, financier, réglementaire) qui s'ignorent. Une approche globale doit donc émerger, intégrer l'eau des villes comme l'eau des champs, l'eau ressource et l'eau menace... Pour faire évoluer les rapports de l'eau à la ville, il faut replacer au centre du dispositif les collectivités territoriales, porteuses des investissements, et coordonner les acteurs autour de projets forts. Il faut aussi remplacer le découpage sectoriel en professions par un travail commun dans une logique de projet, ce qui impose de changer les règles de maîtrise d'ouvrage publique et de développer une culture commune réellement partagée de l'eau, de la nature et de la ville. Cela nécessite de former, d'informer, de développer des outils permettant de coopérer, de travailler ensemble de manière construite et cohérente. Mais comment mesurer la qualité (technique, sociale, urbaine, climatique, écologique...) du service rendu ? Peut-on et faut-il la monétariser ? Autant de questions qui démontrent l'importance de négociations en amont avec l'ensemble des acteurs.

. Atelier 3 : Formes de ville, échelles de territoires, trame verte et bleue

Architecte et urbaniste, **Frédéric Bonnet** coprésidait l'atelier 3 « Formes de ville, échelles de territoires, trame verte et bleue ». Cet atelier composé de personnalités et de compétences très diverses a montré la nécessité de rapprocher les compétences (des techniciens, des élus, de la population) pour inventer une culture commune, d'appliquer non seulement des réglementations, mais aussi de travailler autour de projets citoyens et participatifs, sans penser que la ville est séparée des écosystèmes naturels qui se « contentent » d'être autour. Beaucoup d'outils existent, mais l'addition des outils ou des réglementations ne produit pas les effets désirés. S'il convient de ne pas compliquer encore les outils et les réglementations, il est essentiel de réintroduire la nature dans les documents d'urbanisme, notamment dans le PLU. Encourager la mobilisation, le rôle participatif des habitants, le courage politique, la solidarité territoriale sont quelques-unes des pistes issues des travaux des ateliers. « La nature ne connaît pas de limites administratives », a rappelé Frédéric Bonnet. Pour établir des solidarités, par exemple dans un bassin versant dont les habitants ont un destin commun, il faut choisir des stratégies urbaines, il faut un réel courage politique pour engager un débat et une vraie cohérence des décisions à différentes échelles pour tenir compte des dynamiques naturelles, des continuités écologiques, de l'hétérogénéité naturelle des territoires.

Coprésidente de l'atelier, **Nathalie Blanc** a remarqué que les mobilisations environnementales citoyennes, comme celles qui se manifestent à travers les jardins partagés, sont à la fois individuelles et collectives : une sorte « d'individuel agrégé » qui peine à se faire une place en France, en dépit des nombreuses initiatives associatives. Le premier chantier doit être de faire connaître le travail des associations qui ont largement contribué par exemple à l'implication de la société civile dans les débats du Grenelle de l'Environnement et sont fréquemment associées aux collectivités qui ne disposent pas des compétences en interne sur les « problèmes de nature ». Il faut intégrer ces associations en particulier à l'échelle régionale qui est celle de l'élaboration des futurs schémas régionaux de cohérence écologique, traductions formalisées des trames vertes et bleues à constituer, , « et c'est à ce niveau que va se constituer une politique de la nature » .

. Atelier 4 : L'économie de la nature en ville

Thierry Laverne, paysagiste-urbaniste et président du Triangle Vert, qui coprésidait l'atelier, a évoqué la notion de « valeur de la nature en ville ». Se définissant comme un « périurbain consentant » souhaitant fonder un projet alternatif durable et équitable mêlant ville et nature, il s'est refusé à réduire la question de l'économie à celle du coût : la notion de valeur lui paraît plus pertinente. « Ce qui coûte dans la ville, ce n'est pas la nature, c'est éventuellement le projet que la ville construit avec la nature. La nature en ville n'a pas de coût, elle n'a que des valeurs à travers l'ensemble des services qu'elle apporte ». L'atelier s'est attaché à replacer la question dans une économie de projet ancrée dans un rapport au territoire et à ses ressources, non pour les exploiter mais pour en tirer parti, pour que les manières de construire et de consommer soient directement liées aux filières locales. Mais est-on capable de réinventer une économie de la ville porteuse de

valeurs sans toujours considérer la nature comme un surcoût ?

« L'intérêt public de la nature en ville est évident », a affirmé Thierry Laverne. Il permet de garantir une accessibilité à la nature dans la ville, d'empêcher la constructibilité d'un territoire, de revaloriser certains quartiers défavorisés en les intégrant aux projets de trame verte et bleue... De la même manière, on peut se demander comment certains espaces naturels préservés qui augmentent la valeur foncière sur les rives des espaces préservés peuvent contribuer d'une manière économique à produire le projet naturel pour la ville, et ainsi la solidarité. « Si la nature en ville est un choix d'intérêt public, comment l'Etat peut-il mettre la question de nature au cœur de la question des marchés publics ? », a questionné l'intervenant, soulignant l'importance de prendre en compte la nature dans le projet public de la ville.

Si les filières et les acteurs existent déjà, l'émergence d'une véritable économie de la nature nécessite une convergence des énergies autour d'un projet explicite de nature en ville que chacun comprenne, soutienne et auquel chacun contribue. Elle passe notamment par le développement des « circuits courts » qui ne pourra résulter que d'un projet politique s'inscrivant dans l'économie locale. Et de conclure par une citation de l'économiste Jacques Weber qui coprésidait l'atelier sur l'économie de la nature en ville : « Ce que l'on produit mal aujourd'hui ici aura des conséquences environnementales, climatiques et sociales demain, ici et ailleurs. »

. DÉBAT AVEC LA SALLE

Changer de culture de la nature Sollicité par un architecte de l'assistance sur le « délai de réparation des dommages causés à la nature », Robert Barbault a rappelé que le développement durable signifie en réalité « changer complètement l'organisation et le fonctionnement du monde, du local au global », une transition qui prendra plusieurs décennies et nécessitera une culture partagée. « De petits projets à l'échelle locale sont déjà un investissement sur le futur », a remarqué Robert Barbault, se félicitant de la propension accrue de la société à se mobiliser, et estimant que ce sont toutes ces initiatives, même locales, qui seront porteuses de changement. De son côté, Thierry Laverne a souligné la différence entre le temps du « retour sur écosystème » – c'est-à-dire le temps de la nature dans la ville – et le temps du retour sur investissement, notion classique utilisée par les « producteurs de la ville ».

Coordinatrice de l'association Graine de jardin, Laurence Baudalet, qui a participé à l'atelier 3, évoque son expérience de coproduction entre associations et collectivités à travers le programme « Main verte » qui a permis de construire une culture commune. Elle a estimé nécessaire de valoriser ces expériences qui ne sont « pas du temps perdu », un temps long mais utile pour mettre en œuvre des politiques publiques « qui tapent juste ». Soulignant le travail considérable accompli par les participants des ateliers, elle s'est enquis des mesures concrètes qui seront mises en œuvre, des éventuels appels à projets qui seront lancés, des crédits de recherche alloués... Frédéric Bonnet a souligné le passage d'une logique associant la planification et l'aménagement à une logique associant trois pôles : la planification, la fabrication et la gestion du travail de chacun pour améliorer la qualité du milieu habité. « Ce n'est plus seulement une question technique mais aussi de participations concrètes liées aux interactions et aux équilibres avec l'environnement naturel », a-t-il souligné. Ce troisième pilier suppose des contractualisations et une clarification des rôles – tous essentiels – de chacun.

« L'avenir, c'est nos enfants », a proclamé le représentant du bailleur social *Partenaire Habitat*, suggérant la mise en place de jardins potagers dans les écoles, soutenus par les Ministères de l'Environnement, de l'Education nationale et de la Santé. « De telles initiatives existent déjà, mais elles restent locales », a remarqué Thierry Laverne.

Quelle place pour l'agriculture en ville ? Chargé de mission pour Terres en ville, Côme Molin, se faisant l'écho de la création d'un PLA (Plan local de l'agriculture) à Rennes, a estimé nécessaire de créer une cohérence entre espaces urbains et agricoles et souligné le rôle primordial des élus et des collectivités pour fédérer des énergies et impulser une dynamique. « Comment intégrer les acteurs du monde rural dans la nature en ville, et notamment les agriculteurs ? », a-t-il questionné, s'interrogeant par ailleurs sur les liens qui seront éventuellement tissés entre les travaux de Nature en ville et ceux du réseau rural national, en particulier sur la trame verte et bleue. Thierry Laverne a confirmé que les agriculteurs étaient peu représentés dans les débats de Nature en ville, peut-être en raison de l'orientation initiale du programme qui semblait vouloir « renaturer » la ville existante mais aussi « parce que la pensée urbaine s'est fortement affranchie d'impliquer des agriculteurs dans ses projets », ceux-ci étant pourtant indispensables à leur succès. Étant voué à faire cohabiter nature et ville, le programme Nature en ville devrait être rebaptisé « Restaurer et valoriser Nature et Ville Ensemble », a estimé Thierry Laverne qui a constaté que l'économie de la nature en ville renvoie à l'économie de projet. Elle s'inscrit dans un projet de production et de gestion

de la ville, mais également dans un projet de consommation de la ville, ou « comment passer du désir de nature au plaisir de nature, du désir de ville au plaisir de ville ». Frédéric Bonnet a souligné la présence d'acteurs agricoles dans l'atelier 3. Il a par ailleurs observé le déficit de « culture commune sur la définition des échelles ». Accepter une cohérence territoriale, écrire un destin commun entre des territoires non construits et d'autres étant plus aptes à l'être, « c'est révolutionnaire ! ». Mais la condition du succès est plus politique que technique : « avec davantage de cohérence politique, les outils actuels pourraient permettre plus de cohérence dans l'aménagement du territoire », a affirmé Frédéric Bonnet.

De l'observation à l'action Jocelyne Devedjian, journaliste, a souligné les mutations et même les révolutions dans les pratiques qui s'opèrent sur le terrain, un véritable changement de philosophie, de mentalité, de pratiques. Elle a ainsi suggéré la mise en place d'un observatoire de terrain sur ces évolutions. Bernard Chocat a précisé que tous les ateliers avaient proposé de valoriser les actions menées et de mettre en place des observatoires. Nathalie Blanc a pour sa part souligné la principale difficulté, selon elle, qui est de « passer de la connaissance à l'action ».

Arnaud Comolet, chargé de mission Développement durable à St-Quentin-en-Yvelines, a estimé indispensable que l'entreprise, acteur majeur de la nature en ville, soit davantage impliquée dans les discussions. Il a par ailleurs souligné l'intérêt d'études transversales portant sur des expériences étrangères. Frédéric Bonnet a confirmé l'intérêt de telles études, précisant que les pays nordiques par exemple ont une vraie stratégie foncière à l'échelle métropolitaine. Ils n'hésitent pas à mobiliser des moyens publics importants dans l'intérêt général et intègrent aussi bien les questions agricoles que forestières dans les stratégies de développement urbain. « Néanmoins, aucun modèle n'est transposable hors contexte », a souligné Frédéric Bonnet.

Valoriser la nature Un médecin présent dans la salle s'est indigné de l'absence de professionnels de santé dans les ateliers, estimant pourtant que la santé de l'homme est un enjeu majeur et que « pour les élus, c'est un argument fort de proposer que les citoyens soient en bonne santé ». Bernard Chocat a remarqué que l'on se préoccupe généralement peu des problèmes déjà résolus. « Si des dispositifs qui préservent la santé publique existent déjà, il faut éviter de perdre ces acquis en développant des dispositifs qui pourraient les menacer », a-t-il indiqué.

Cécile Brazilier, paysagiste, a suggéré la création de « communautés » de jardinage comme il en existe outre-Manche, ces ensembles pouvant structurer le travail des associations et réduire les coûts de gestion supplémentaires qui seront induits par l'augmentation des espaces dédiés à la nature en ville. Thierry Laverne a rectifié : « il ne s'agit pas forcément de prendre plus de place dans la ville pour mettre du vert ». Il s'agit plutôt de valoriser le « vert des cités » perçu actuellement comme un défaut d'identité engendrant des coûts d'entretien, en le replaçant dans une situation de projet d'espace naturel. Ainsi, il ne coûtera pas plus cher à entretenir et produira de la valeur.

> 2E TABLE RONDE AVEC LES ACTEURS DE LA NATURE EN VILLE

. *L'expérience du Triangle Vert*

Maire de Marcoussis et membre actif de l'Association du Triangle Vert visant à mieux harmoniser le développement des villes et l'agriculture de proximité, **Olivier Thomas** a remarqué que travailler avec des acteurs de l'économie agricole nécessite avant tout beaucoup de conviction et un courage politique qui consiste d'abord à « combattre les idées reçues », notamment en arrêtant d'opposer les agriculteurs aux urbains qui ont la capacité de vivre et de travailler ensemble pour maintenir des équilibres. « L'agriculture, c'est d'abord une économie », a-t-il souligné, et il ne faut pas opposer différents types d'agriculture. Ainsi, jardins d'insertion, maraîchage biologique, maraîchers et céréaliers des cinq communes du Triangle vert travaillent ensemble en bonne intelligence. Si habitants et agriculteurs manifestent aujourd'hui une volonté de vivre ensemble sur un même territoire dans le respect du travail de l'autre, c'est grâce à un important travail de communication, à de nombreux débats, à l'implication dans des réflexions plus générales, par exemple sur le SDRIF.

« Le Triangle vert a une vraie utilité, y compris réglementaire » a indiqué Olivier Thomas, soulignant l'importance d'un « respect mutuel ». Dégager des intérêts communs est sans doute la clé du succès, qui a permis de convaincre certains élus « moins sensibles » à la présence nécessaire de l'agriculture sur le territoire, mais aussi certains agriculteurs qui « acceptaient difficilement qu'on leur explique comment ils devaient travailler ». Dès lors que le dialogue est établi, « on avance, on progresse ». Le travail politique est donc d'abord culturel. Précurseur sur les questions de la nature en ville, Olivier Thomas s'est montré néanmoins intéressé par les effets d'un plan gouvernemental qui pourrait permettre par exemple des aides aux filières en difficulté en zone périurbaine. En effet, « pour garder des espaces, il faut des gens qui les fassent vivre » et qui ont besoin d'aides de l'Etat et des collectivités. Ce plan pourrait également aider les collectivités à mettre en place des circuits courts ou encore améliorer le code des marchés publics, car actuellement, il faut souvent « contourner » la réglementation.

« Combattre les idées reçues », voici le principal défi que l'élu a dû relever pour « imposer » la nature en ville... Un combat mené « en marchant » qui lui a permis, par exemple, de rouvrir une rivière dans un site urbanisé, au milieu d'immeubles, ou encore de construire des logements sociaux sur des espaces déjà denses plutôt que « dans les champs ».

. « *Jardins et papillons* » : concilier science et éducation

Mathilde Renard, chargée de programme « Jardins & Papillons » à l'association Noé Conservation ayant pour mission la sauvegarde de la biodiversité et l'éducation à l'environnement, a souligné les deux enjeux majeurs de la nature en ville. Il s'agit d'une part de valoriser les espèces extraordinaires, mais aussi les espèces communes (les oiseaux, les papillons, les fleurs du jardin...). L'autre défi – plus pédagogique – consiste à sensibiliser les populations. « En la matière, les collectivités ont un rôle majeur à jouer », a affirmé Mathilde Renard. Si le comptage des papillons des jardins, proposé par l'Observatoire des papillons des jardins, peut paraître une occupation quelque peu bucolique, il permet de développer des indicateurs de biodiversité et ainsi de mieux comprendre les dynamiques des populations de papillons en ville. « Cet observatoire a un double objectif, à la fois scientifique et pédagogique ». Bénéficiant de soutiens publics, il accompagne les collectivités sur le volet de l'aménagement, de la pédagogie et de la sensibilisation. Il développe des outils pédagogiques adaptés à chaque public, des enfants aux responsables d'espaces verts en passant par les entreprises privées. « Notre principale difficulté est la perception de la nature en ville, parfois mal considérée », les zones délaissées ou en friche, les pelouses non tondues étant perçues comme des espaces négligés et non comme des espaces volontairement dédiés au « tiers sauvage ». L'autre difficulté est la reconnaissance de la biodiversité « ordinaire » qui participe du bon fonctionnement des écosystèmes. Celle-ci commence tout juste néanmoins à être prise en compte dans les problématiques d'aménagement.

. *Le « vert » pour traiter les pollutions*

Président de l'entreprise Phytorestore, qui réalise des jardins filtrants destinés au traitement des pollutions et des écoquartiers en France et en Chine, **Thierry Jacquet** a défendu l'idée de « traiter la ville avec ses cycles écologiques, de se servir de la nature pour gérer le cycle de la nature dans la ville ». Pour le traitement des eaux noires en pieds d'immeubles, Phytorestore ne se contente pas de faire du « bricolage vert », l'eau est puisée et traitée pour garantir un niveau de qualité quasi-potable ou baignable et réutilisée dans les toilettes ou pour le nettoyage de quais de gare, par exemple. « L'objectif est que la biomasse récupérée dans un jardin filtrant puisse être fauchée par des agriculteurs, sachant qu'elle est aujourd'hui

valorisée entre 50 et 60 euros la tonne de matière sèche », a affirmé Thierry Jacquet, soulignant la nécessité d'établir « des ruptures conceptuelles ». La nature comme « décor sauvage » cantonnée aux parcs publics est un « concept passéiste », a-t-il affirmé. « Il faut aujourd'hui parler des nouveaux usages de la nature et d'une nature « technologique », scientifique, ayant des performances financières et économiques. « C'est ce qui permettra de réintroduire la nature avec de vraies valeurs et de vrais usages dans la ville et nous aidera à faire une ville moins chère », a-t-il assuré.

S'appuyant sur des exemples concrets, il a affirmé que dans l'écoquartier de Wuhan (Chine) mis en œuvre par Phytoresource, les différentes techniques écologiques utilisées permettent de diminuer drastiquement les coûts et ainsi de « faire une ville moins chère » où le coût de traitement de l'eau, grâce à la filtration végétale, ne dépasse pas vingt à trente cents le mètre cube contre un ou deux euros lorsqu'elle passe par une station d'épuration, ce qui démontre qu'avec des solutions performantes « la nature a de la valeur ». Pour repenser la ville « naturellement », le plus difficile sera de favoriser l'innovation en rapprochant les spécialistes pour créer une vision transversale et en développant un « savoir commun » pour tous les professionnels de la ville.

« En matière d'environnement, il faut être un spécialiste en sémantique, car il faut passer son temps à interpréter les textes de lois », a ironisé Thierry Jacquet, appelant de ses vœux un vrai débat sur les standards et les normes. Se substituant aux débats visant à « éviter les nuisances » ou aux débats « hygiénistes » sur la santé, qui ont contribué par exemple à détruire les zones humides et naturelles, Thierry Jacquet a estimé indispensable de débattre des notions de risque, des « vrais enjeux pour la santé »... Mais le principal défi est administratif, la France étant mal équipée pour gérer l'innovation et subissant un système figé d'appels d'offres qui ne favorise pas l'accès au marché. « Il ne faut pas avoir peur d'afficher des ruptures », d'introduire de nouvelles techniques de consommation, même si elles ont un impact certain sur la forme de la « ville haussmannienne ».

. Dans la métropole bordelaise, la nature a sa place

Conseillère municipale déléguée aux espaces verts, à la biodiversité et à la santé liée à l'environnement à Bordeaux, **Constance Mollat** a apporté le regard d'une grande collectivité territoriale sur la nature en ville. Bordeaux a gagné 30 000 habitants en moins de quinze ans et sera bientôt une métropole européenne millionnaire, dont le tiers de la population vivra dans la ville centre. Concilier la densité urbaine et la place de la nature en ville prendra alors tout son sens. Dans cette optique, la ville a mis en place en 2001 un « plan vert » qui s'organise autour de la Garonne, sur une continuité nord-sud. En contrepoids de la rive gauche déjà jardinée, un parc de 50 ha sur 6 km longeant la Garonne sera construit sur la rive droite, remplaçant l'ancienne activité industrielle. Ce projet coûtera un million d'euros d'investissement par an et une gestion pastorale est envisagée à terme.

Bordeaux impulse également des écoquartiers. L'écoquartier Ginko, situé à proximité du bois de Bordeaux, du parc floral et d'une réserve naturelle, a été développé en concertation avec un comité scientifique afin de garantir une Haute Qualité Environnementale et un accès en transports en commun tout en laissant une large place à la nature. À travers son projet « Bordeaux 2030 », la ville a voulu promouvoir la philosophie d'un « arc de développement durable » qui passe par la rive droite et réhabilite les friches ferroviaires et industrielles pour en faire des écoquartiers. En dépit de son volontarisme, Bordeaux attend beaucoup du Plan d'action Nature en ville. « Dans une collectivité, le client est le riverain », a souligné Constance Mollat. Or la force de l'habitude est souvent tenace. Si la communication et la pédagogie s'avèrent les meilleures armes pour changer les mentalités, un appui « venu d'en haut », avec son cortège de réglementations, pourrait être fort utile.

. DÉBAT AVEC LA SALLE

Faire accepter « la densité qui laisse du vert » Martine Ibbou, de la Maison des projets de Saint-Ouen, a souligné la difficulté à expliquer aux riverains qu'il faut garder de la place pour la nature en ville et densifier l'habitat déjà dense pour créer des logements sociaux. Pour Olivier Thomas, la clé de l'acceptation réside dans l'explication : « On arrive à convaincre que si l'on est soi-même convaincu » et si l'on implique réellement la population dans des projets à taille humaine ayant une dimension sociale et « sociabilisante », avec l'installation, par exemple de systèmes de traitements naturels des eaux ou de jardins partagés. « C'est le rôle des élus d'être vecteurs d'évolutions », a-t-il affirmé, convaincu que le refus de l'urbanisation ne pourra qu'aboutir au grignotage des espaces agricoles qui ne sont pas des espaces vides « mais des espaces vivants qu'il faut protéger ». De son côté, Constance Mollat a reconnu qu'« il est difficile de faire accepter le logement social en plein cœur de ville ». L'écoquartier Ginko qui verra prochainement le jour à Bordeaux comportera toutefois une forte mixité sociale, mais aussi de fonctions, intégrant des logements, des bureaux, des commerces, des services...

De la difficulté de bâtir la ville naturelle Dans l'assistance a été soulignée la contradiction existant entre la nécessité de protéger la biodiversité et celle de réaliser des économies d'énergie. En effet, les bâtiments écologiques doivent être bien isolés, sans trous ni fuites, ce qui ne laisse guère de place au martinet, au moineau ou à la chauve-souris. Olivier Thomas a estimé possible de concilier ces deux objectifs, regrettant qu'il n'y ait pas davantage d'architecture dans les projets... Un architecte s'est d'ailleurs interrogé sur la forme urbaine qui sera pertinente dans dix ou vingt ans : « Comment la deviner ? Comment développer l'imagination pour ne pas introduire une régression ? » La faible proportion de créativité dans les projets a été soulignée par un autre architecte de l'assistance. Olivier Thomas a toutefois observé la forte propension des Français à « communiquer sur les trains qui déraillent », supposant que « si l'on communiquait plus sur l'innovation, sur les actions en faveur du respect de la biodiversité, peut-être contribuerait-on à multiplier ces actions ».

Un manque cruel d'innovation La « longue marche » vers la ville responsable de demain semble néanmoins déjà engagée, pour Isabelle Roger-Lefebvre, directrice du CAUE des Yvelines, qui a estimé que les élus ont beaucoup évolué grâce aux manifestations organisées, par exemple, autour du SDRIF ou du Grand Paris. « Le débat sur la forme urbaine, l'architecture et la densité change leurs regards et les nôtres », a-t-elle affirmé. Olivier Thomas a également souligné l'importance du travail des CAUE, « malheureusement souvent méconnu et ne disposant pas de moyens suffisants ». Optimiste sur l'impact de l'éducation à l'environnement, Mathilde Renard a souligné le rôle clé des associations « expérimentées et capables de communiquer efficacement ». Enfin, Thierry Jacquet a affirmé que la France regorge d'innovations, mais que l'enjeu majeur réside dans la capacité de mise en œuvre économique. Pour intégrer la nature dans la ville, les principaux obstacles seront sans doute d'ordre culturel – les « vieux concepts » ayant « la vie dure » – mais aussi d'ordre technique, administratif et financier pour faire accepter l'innovation. « On ne peut pas aller à l'encontre des avancées technologiques, d'autant plus que la mondialisation est en train d'accélérer le phénomène », a-t-il conclu.

> **CHANTAL JOUANNO : VERS UN PLAN D'ACTION CONCRET**

La secrétaire d'État à l'Écologie, a rappelé que l'essentiel de la population française vit en ville et que, dans vingt ans, la population mondiale sera aux deux tiers citadine, soulignant ainsi l'importance d'un programme sur la nature en ville. « Pour parler de biodiversité, il faudra parler de nature en ville », a indiqué Mme Jouanno. Elle a félicité les présidents d'ateliers pour l'intérêt de leur déclaration commune sur la solidarité, la relation ville-nature, les interconnexions et les modes de gouvernance, estimant fort pertinent de valoriser « ce qui rassemble ». « En raisonnant sur la nature en ville seulement en termes monétaires, on rate toute une partie du sujet car la restauration de la nature en ville est une affaire de valeurs humaines », a-t-elle constaté. « Nous portons la responsabilité de voir disparaître toute une frange de biodiversité et, partant, nous devons protéger toute parcelle de vie », a-t-elle affirmé, ajoutant encore : « Si l'approche écosystémique peut nous aider à sensibiliser nos concitoyens, l'approche par les valeurs doit être le fondement de notre engagement ».

Plus de solidarité Soulignant la nécessaire solidarité entre les territoires, Chantal Jouanno a estimé indispensable de développer une agriculture de proximité et de réintroduire la trame verte et bleue en ville, voies – parmi d'autres – de lutte contre le changement climatique. Saluant la prise de conscience des citoyens qui sont 20% à s'autodéclarer « consomm'acteur », Chantal Jouanno a indiqué que « 70% des Français ne savent pas ce qu'est la biodiversité ». Une méconnaissance qui impose un travail de sensibilisation urgent. Il faut agir au plus près des citoyens, par des actions facilement appropriables, comme la fête de la nature (qui aura lieu en mai 2010, année de la biodiversité), un grand pique-nique dans les jardins publics qui sera l'occasion pour les associations de montrer que la biodiversité est en ville.

Exiger la nature Reconnaissant que « l'engagement politique n'est pas simple », Mme Jouanno a estimé que les politiques sont à l'image des citoyens : « Quand les citoyens demanderont des trames vertes et bleues, elles seront plus simples à mettre en place ». C'est en faisant évoluer la société que pourront naître des schémas régionaux de cohérence écologique ou des trames vertes et bleues opposables aux documents d'urbanisme. Soulignant le foisonnement d'idées ayant émergé des débats, la secrétaire d'État a estimé indispensable d'observer les expériences étrangères, mais surtout « de passer à l'action, de faire un plan d'action très opérationnel qui puisse être mis en œuvre d'ici juin 2010 ». Tout ne passera pas par la loi, mais il est temps de « bâtir un plan d'action concret » pour sauver la biodiversité en s'intéressant non seulement aux espaces et espèces remarquables mais aussi à la biodiversité ordinaire. « La nature en ville existe, elle se porte plutôt bien. Expliquons à nos concitoyens à quel point cette nature est à portée de main et qu'il n'appartient qu'à eux de mieux la préserver, de mieux participer à sa protection, de mieux la réclamer aux politiques ! »

> JEAN-MARC MICHEL : LES SUITES A DONNER A LA DEMARCHE

En conclusion, le directeur de la DGALN s'est satisfait de l'émergence d'une « unité de diagnostic » et d'une « vision partagée ». « Finalement, ce sujet de la nature en ville, c'est une manière de revisiter nos politiques urbaines », a-t-il constaté. Il a rappelé le message politique de Chantal Jouanno ayant affirmé sa volonté d'avancer, de ne pas se borner aux recettes du passé et de « promouvoir l'innovation pour inventer la ville de demain, d'oser le changement, la métamorphose ». « Si l'on n'hésite pas à changer les choses, à innover, à décroisonner, à sortir de nos vieilles habitudes, alors le plan d'action est à notre portée », a-t-il affirmé.

« Ce plan d'action, nous vous le devons. Vous nous léguiez plus de 200 propositions, il s'agit à présent de les reprendre et de les retravailler », a indiqué Jean-Marc Michel, estimant que les esprits sont prêts à accueillir « cette ville enrichie par la composante du vivant ». Remerciant les présidents des ateliers d'avoir établi « une feuille de route presque philosophique, humaniste, qui démontre que remettre la nature dans la ville est à notre portée », il a donné rendez-vous à la fin du premier semestre aux contributeurs de ce grand chantier. « Nous devons à nos concitoyens mais aussi à la planète cette avancée et si, par cette séance de restitution, nous avons pu marquer une étape, j'espère qu'avec le plan d'action bâti sur les 200 propositions, nous avancerons encore plus. La nature et la ville méritent cet engagement et cet enrichissement des politiques qui lui sont dédiées. Que l'innovation nous gagne ! », a conclu Jean-Marc Michel.